

# Bulletin municipal

Mars 2009

## LE MOT DU MAIRE

Un an déjà...

Un an s'est écoulé depuis que vous nous avez confié la responsabilité de gérer la commune.

Comme nous vous l'avions promis, nous vous rendons compte régulièrement dans le bulletin municipal de la réalisation du programme sur lequel nous nous sommes engagés.

De plus, un site informatique est entré en fonction récemment, consultable à l'adresse :

<http://pagesperso-orange.fr/flavy-le-martel>

Des permanences sont assurées le samedi matin de 9h30 à 11h par le maire ou les adjoints.

Dans le domaine de la voirie, la réfection de la rue Gaston Millet a été achevée. Le lotissement Pré de la Justice bénéficie d'un nouvel éclairage.

De nouveaux services ont été créés à l'école du centre : cantine et garderie.

(suite page 2)

### Sommaire

P. 2 et 3 :

Quelques informations pratiques

P. 4 et 5 :

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

P. 6 :

Concours des maisons illuminées

Le permis piéton

Bienvenue aux nouveaux commerçants

P. 7 :

Nos joies et nos peines

Les dates à retenir

Permanences du maire et des adjoints

P. 8 :

Le repas des Anciens au Palais de la

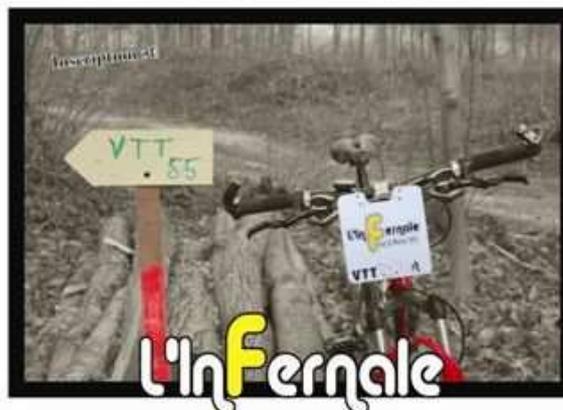
Danse

Le salon Histoire et Terroir

Manifestations culturelles de la Communauté de Communes

## 3<sup>ème</sup> édition de L'INFERNALE

Saurez-vous la finir cette année ???



Que faites-vous le Dimanche 5 Avril 2009 ???

L'association « les biclounes » vous propose de participer à L'INFERNALE !!! En fait non, pas une mais TROIS INFERNALES : une balaise de 15Km, une musclée de 30 Km et une impossible de 55 Km.

Mais attention saurez-vous la finir cette année sur ses **nouveaux circuits** ???

Ces trois circuits empruntent des parcours boisés dans les environs de Flavy-le-Martel. Ils se feront en VTT. Ce rendez-vous aura lieu le Dimanche 5 Avril 2009.

Après avoir affronté nos charmants petits chemins, vous pourrez vous restaurer sur place, tout en participant au tirage de la tombola avec de nombreux lots à gagner dont des V.T.T.

Cette année, des travaux importants seront réalisés :

- la voirie sera refaite dans la première partie de la rue du Stade,
- le logement communal situé au n°6 place de Gaulle sera réhabilité,
- un jardin du souvenir et un colombarium seront créés au cimetière.

L'étude du Plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit : des séances de travail régulières sont organisées, qui devraient aboutir d'ici une année environ à la mise en œuvre du plan.

Pour terminer, je voudrais émettre un souhait : que nous essayions ensemble de rendre notre commune la plus accueillante possible. Des poubelles seront bientôt à la disposition de tous, qui permettront sans nul doute d'améliorer la propreté de nos rues, grâce au civisme de chacun.

Que la communauté flavienne continue à vivre en bonne entente, dans un esprit de tolérance et de respect d'autrui.

Votre Maire, Danièle LANCO

## Quelques informations pratiques

### **RECOMMANDATIONS DE SECURITE**

« La prudence est mère de la sûreté » :

Pour éviter tout désagrément, il est recommandé de fermer les portes à clé même quand on est chez soi, et de ne pas laisser les clés accrochées près de la porte d'entrée.

La plus grande prudence est également de mise en ce qui concerne le démarchage à domicile. Evitez de laisser entrer de prétendus démarcheurs chez vous : la publicité peut très bien être faite par courrier.

Pour le passage des employés des services publics (EDF, GDF, Eau, Police, Sécurité sociale...), vous êtes toujours prévenus par courrier : ne laissez donc jamais entrer des personnes se présentant pour de prétendus contrôles et informez la mairie si cela se produisait.

### **RAPPELS DE RESPONSABILITES**

Il a été signalé que des chiens errants s'attaquent aux poubelles dans la nuit du mardi au mercredi.

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite. La responsabilité des propriétaires est engagée.

En outre, un arrêté préfectoral (10 avril 2000, article 9) fait obligation aux propriétaires de faire usage de dispositifs dissuadant les chiens d'aboyer de façon répétitive et intempestive.

### **DECLARATION DES PUIITS ET FORAGES DOMESTIQUES**

L'article 2 du décret 2008-652 du 2 juillet 2008 prévoit que les dispositifs de prélèvements, puits ou forages à des fins domestiques de l'eau, entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008 doivent être déclarés en mairie au plus tard le 31 décembre 2009.

Pour les ouvrages réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la déclaration au maire est obligatoire au plus tard un mois avant le début des travaux.

Les agents des services de distribution d'eau potable sont habilités à contrôler, par accès aux propriétés privées, les réseaux intérieurs de distribution d'eau et les ouvrages de prélèvement, puits ou forages (article R.2224-22-4 du Code général des collectivités locales).

## RAMASSAGE DES BRANCHAGES

Un ramassage des branchages se fera à partir du lundi 20 avril 2009.

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Documents à fournir pour l'acquisition d'une Carte Nationale d'Identité :

- Formulaire de demande, fourni par la mairie à remplir sur place ;
- 2 photos d'identité (à ne pas découper) ;
- Copie complète d'acte de naissance avec filiation de – de 3 mois (à demander au lieu de naissance) ;
- Livret de famille ;
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone) ;
- Ancienne carte (si renouvellement) ;
- Si l'ancienne carte est perdue ou volée : certificat de perte à établir en Mairie, certificat de vol à établir en gendarmerie + **timbre fiscal de 25,00 €**

### PASSEPORT

Le règlement européen du 13 décembre 2004 impose aux Etats membres de délivrer des passeports biométriques au plus tard le 28 juin 2009. Ce nouveau passeport vient s'inscrire dans un processus de sécurisation des documents d'identité. Il comporte, outre les données présentes dans les passeports actuellement en circulation, les images numérisées du visage et deux empreintes digitales du titulaire.

Ce nouveau passeport sera mis en service **le 10 mars 2009** dans le département de l'Aisne.

Les modalités de dépôt des demandes de passeport seront modifiées à compter de cette date. Les usagers déposeront leur demande de passeport dans l'une des 20 communes où seront implantés les dispositifs de recueil des données biométriques.

Liste des communes de l'Aisne où seront délivrés les nouveaux passeports :

Bohain en Vermandois - Braine - Charly sur Marne - Château-Thierry - **Chauny** - Fère en Tardenois - Guignicourt - Guise - Hirson - Laon - Marle - Neuilly-Saint-Front - Rozoy sur Serre - **Saint-Quentin** - Sissonne - Soissons - **Tergnier** - Vervins - Vic sur Aisne - Villers-Cotterets

### NORMES POUR LES PHOTOS

- Récentes faites chez le photographe ;
- La photo doit mesurer 35 mm de large sur 45 mm de haut ;
- La prise de vue montre un gros plan du visage et des épaules ;
- Le visage doit prendre entre 70 % et 80 % de la hauteur de la photo ;
- Tête nue (ni chapeau, casquette, foulard, voile, bandeau,...) ;
- Le fond doit être clair et uni ;
- L'espace entre le sommet des cheveux et le bord supérieur de la photo doit être de 10 mm ;
- Les photos ne doivent porter ni rayure, ni tâche, ni trace de pixellisation, ce qui exclut les photos scannées.

## *Révision du Plan d'Occupation des Sols en élaboration du*

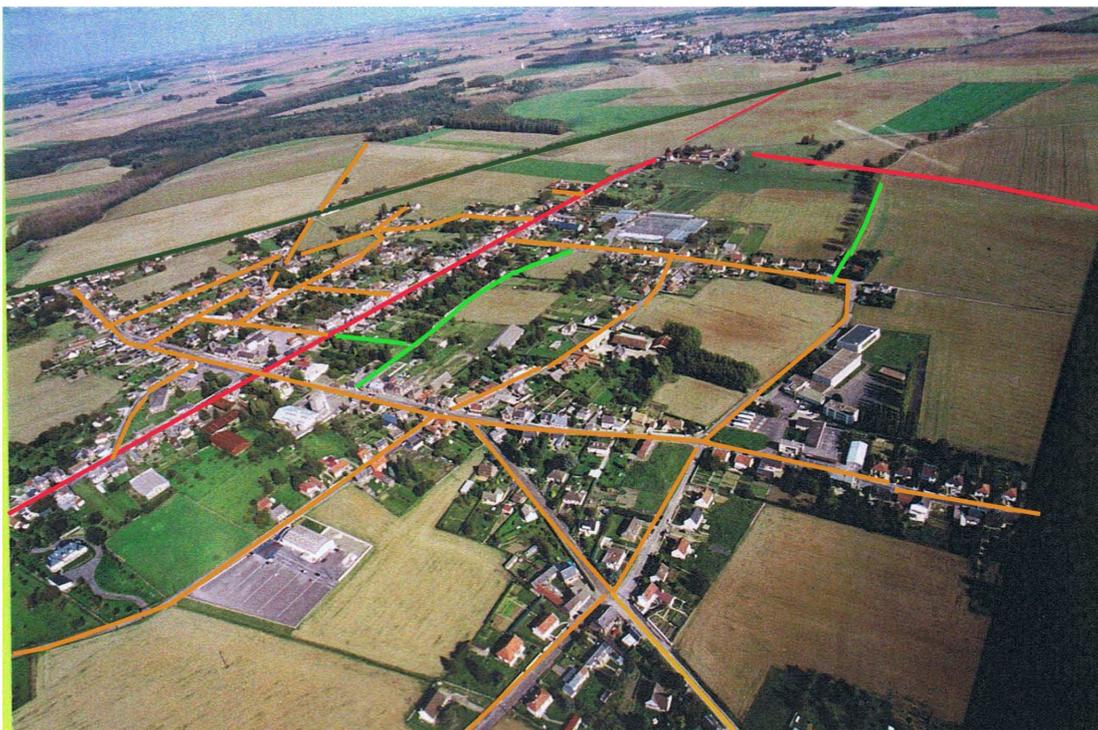
Le document d'urbanisme est en cours. Lors de la phase étude jusqu'à l'arrêt de projet, toute personne peut donner son avis, émettre ses observations dans le registre mis à disposition du public. Au fur et à mesure de l'avancement des études, le dossier est consultable en mairie. Les observations consignées dans le registre sont analysées et font l'objet d'un bilan lors de la délibération d'arrêt de projet.

### Qu'est ce que le Plan local d'urbanisme (PLU) ?

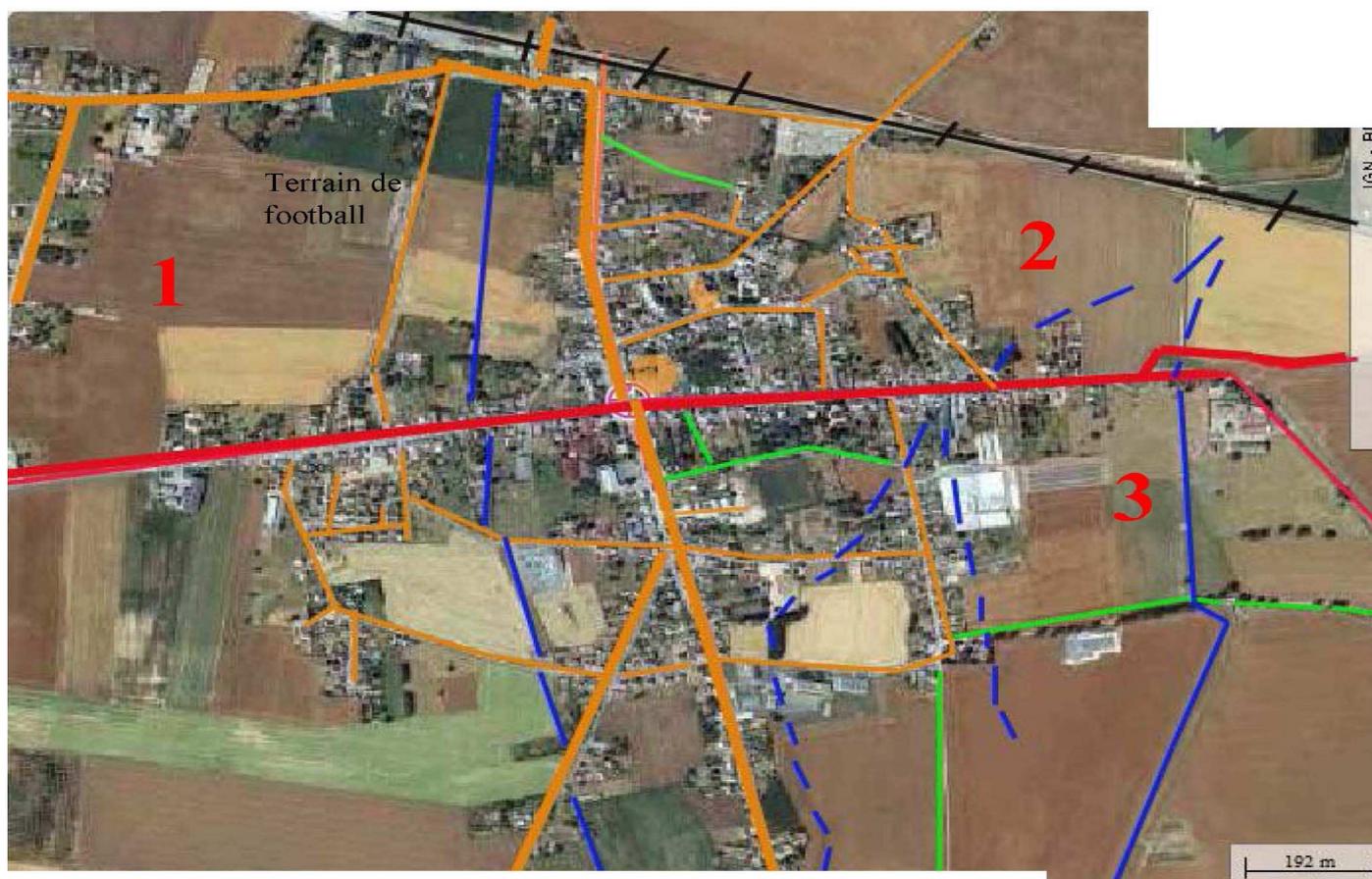
Le PLU est un document d'urbanisme qui fixe l'utilisation des sols : quelle zone sera ou non urbanisée... Il définit l'aménagement global de la commune dans un souci de développement durable. Il prend en compte l'urbanisme, l'habitat, les déplacements, les activités économiques, tout ce qui fait la spécificité d'une commune....

A la base du PLU : un document qui est en cours : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD).

Le PADD est un projet politique fixant les objectifs de développement, il poursuit plusieurs objectifs, dont l'équilibre entre renouvellement urbain, urbanisation nouvelle, protection des zones naturelles, la diversité des fonctions urbaines, la mixité sociale, la maîtrise des déplacements.



# Plan Local d'urbanisme de la commune de Flavy le Martel



## Aujourd'hui , il faut éviter :

- Des extensions de part et d'autre des vallées (augmentation des risques)
- Des extensions en impasses, sans jonction, au coup par coup
- Des extensions linéaires entre les Détroits et le bourg

## Les projets

- Créer une zone artisanale en entrée de ville accueillant le centre de secours des sapeurs pompiers (zone 3)
- Réaliser des sentes piétonnes et des circuits
- Favoriser l'urbanisation des espaces vides entre les parties urbanisées du bourg
- Préserver l'identité des hameaux
- Limiter l'urbanisation linéaire
- Un logement pour tous selon l'âge, il s'agit d'assurer le parcours résidentiel de chacun (jeune ménage, populations plus âgées....)
- Réfléchir sur la localisation d'une nouvelle salle des fêtes (accessible aux personnes à mobilité réduite, ouverte sur un jardin, plus agréable pour tous)

E.S.I. FLAVY SERAUCOURT recherche pour la saison 2009/2010 des joueurs séniors libres et des dirigeants afin de recréer une équipe.  
Pour tout renseignement, téléphoner au : 06 48 13 28 94 (Denis entraîneur) ou  
03 23 52 92 78 (Odile secrétaire)

### **CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES**

Au cours de la réunion du 18 février, nous avons eu l'honneur de féliciter et de remercier les différents participants à ce concours. En illuminant leur maison, ils ont contribué à égayer la commune pendant le temps des fêtes de fin d'année. Voici la liste des lauréats (par ordre alphabétique) :

M. et Mme BOUCHER David	M. et Mme FOULON Jean-Luc	M. et Mme PELTIER David
M. et Mme CATOIRE Sylvie	M. GUILMAIN Jean-Marie	M. et Mme PERNIER David
M. CAZE Jean-Luc et M. VALENTIN Michaël	M. et Mme HENOU Jacques	M. et Mme PESTELLE André
M. et Mme DANGUILLAUME Stéphane	M. et Mme LEDUCE Emile	Mme QUILLOU Raymonde
M. et Mme DEGROOTE Marc	M. LEFEVRE Francis - Mme CORION N.	Mme RABELLE Jacqueline
M. et Mme DEHAUSSY Jean-François	M. et Mme LEROUX Hubert	M. et Mme SIUS Jean
M. et Mme DEHAUSSY Laurent	M. et Mme LITARD Kléber	M. et Mme TAVERNIER Bruno
Mme DEMARQUI Geneviève	M. et Mme MACREZ Sylvain	M. et Mme TONNELET Cyrille
Mme FIEVET-COCHET	M. OUDELET Arnaud – Melle PREVOST	M. et Mme VERRIE Jérôme

### **PERMIS PIETON**

Le 12 mars 2009, la gendarmerie de SAINT-SIMON en collaboration avec la commission Vie Scolaire et le délégué de la sécurité routière, avec l'accord de Mme SOURY Sabine, Directrice de l'école primaire, ont mis en place le départ du permis piéton dans les classes de :

CP – CE1 de Madame LIENARD à l'école du centre (26 élèves) ;

CE1 – CE2 de Madame SOURY à l'école PARADIS (26 élèves) ;

CE2 de Madame MONTAY à l'école PARADIS (12 élèves).

Monsieur BROUDOUX, Chef à la Gendarmerie de SAINT-SIMON, avec sa collègue ont expliqué aux enfants quelques notions de sécurité en tant que piéton. Ils leur ont remis un livret avec lequel ils vont travailler, durant 6 semaines, avec leur professeur des écoles respectif grâce au cd-rom remis également ce jour-là. Les enfants passeront les épreuves le 14 mai 2009, un diplôme leur sera remis une quinzaine de jours après, lors d'une manifestation à la Salle Polyvalente en présence de leurs parents.

Le 26 mars 2009, Monsieur CARPENTIER et Mme TATIN, délégués de la Prévention Routière ont prévu une initiation au permis piéton des :

Grande Section (16 élèves) et CP (19 élèves) de Madame MARCEL ;

Grande Section (10 élèves) et Moyenne section (16 élèves) de Mme CRAPEZ.

**Le permis piéton est un ensemble de précautions, réflexes et astuces supplémentaires leur permettant d'assurer leur propre sécurité.**

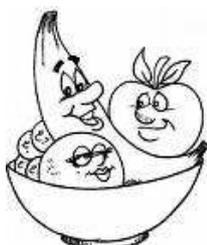
**Mme Andrée TATIN**

**M. Daniel CARPENTIER**

### **Bienvenue aux nouveaux commerçants de Flavy**

ins-

tallés rue André Brulé



M. CAZE - Fruits et Légumes

Mme BERTAGNA - Toilettage pour chiens



## NOS JOIES ET NOS PEINES

### Année 2008

#### Naissances

2 Novembre : Clarisse MACREZ  
25 Novembre : Mathieu DUPONT  
25 Décembre : Lina SENEPART  
30 Décembre : Stacey DAUSSY

#### Mariages

15 Novembre : Didier GOBINET  
et Liliane DINGA

#### Décès

23 Novembre : Louise VANASSCHE  
épouse DELOUBERT  
25 Décembre : Francis LANOY

### Année 2009

#### Naissances

7 Février : Yanis VANZIELEGHEM  
24 Février : Jason FLANDRIN  
4 Mars : Clémentine LERAY

#### Décès

31 Décembre : Pierre MEUNIER  
2 Janvier : Suzanne HERCHUEE  
épouse GAUDET  
13 Janvier : Paulette HENRY  
épouse LELEU  
16 Janvier : André NOIZET  
époux LANGLADE  
22 Janvier : Marcel HOCDE  
époux THOMAS  
26 Janvier : Gilbert DUBOIS  
époux TOUTIN  
29 Janvier : Jean-Claude GILLE  
1er Février : Thérèse DUPREZ  
épouse CAILLE  
9 Février : Jeannine DELAIRE  
15 Février : Georgette BECART  
épouse PROISY  
21 Février : Roger BOVAL  
époux VISTE  
22 Février : Robert LAGACHE  
époux SURY  
22 Février : Andrée LE HENAFF  
1er Mars : Jean-Luc BOULANGER  
époux LECOQ  
1er Mars : Christian ROUXPETEL  
3 Mars : Gisèle POIDEVIN  
épouse VAN DER PUTTEN  
3 Mars : Hélène TANKO

## LES DATES À RETENIR

### AVRIL

5 avril : Randonnée l'Infernale Association « les biclounes »  
13 avril : Tournoi de foot – E.S.I Flavy-Seraucourt  
15 avril : Concours officiel de pétanque en doublettes – 50 ans  
Boule Flavienne  
18 avril : Loto Association d'Animation Communale  
19 avril : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles  
26 avril : Souvenir des Déportés

### MAI

2 mai : Loto « La Perche »  
8 mai : Fête de la Victoire  
10 mai : Brocante Entente Sportive Intercommunale  
10 mai : Portes ouvertes Centre de Secours  
10 mai : Concours officiel de pétanque en doublettes mixtes  
Boule Flavienne  
16 mai : Concours de pêche – de 16 ans « La Perche »  
17 mai : Repas UNC  
17 mai : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles  
29 mai : Remise des Dons aux écoles – Association « A vos  
cartables »  
31 mai : Marathon 6 h de pêche « La Perche »

### JUIN

3 juin : Don du Sang petite salle polyvalente  
3 juin : Fête des Mères  
7 juin : Élections européennes (petite salle)  
13 juin : Concours de pétanque intersociétaires Boule Flavienne  
14 juin : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles  
(repas champêtre)  
18 juin : Appel du 18 juin  
19 juin : Assemblée Générale Entente Sportive Intercommunale  
19 juin : Fête de la Musique  
20 juin : Kermesse des écoles primaires  
26 juin : Concours de pétanque intersociétaires Boule Flavienne

### JUILLET

5 juillet : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles  
8 juillet : Concours de pétanque en triplettes – 50 ans Boule  
Flavienne  
13 / 14 juillet : Fête Nationale  
26 juillet : Kermesse Centre de Loisirs sans Hébergement

## PERMANENCES DES MAIRES ET AD- JOINTS

(de 9 h 30 à 11 h)

28 - 29 mars : ..... Mme LANCO Danielle  
4 - 5 avril : ..... Mme DAS/TATIN Andrée  
11 - 12 avril : ..... Pas de permanence  
18 - 19 avril : ..... M. JULIEN Patrick  
25 - 26 avril : ..... M. VAN ISACKER Eric  
1 - 2 - 3 mai : ..... Pas de permanence  
8 - 9 - 10 mai : ..... Pas de permanence  
16 - 17 mai : ..... M. LEFEVRE Régis  
23 - 24 mai : ..... Mme DAS/TATIN Andrée  
30 - 31 mai : ..... Pas de permanence  
6 - 7 juin : ..... M. VAN ISACKER Eric  
13 - 14 juin : ..... Mme NOIZET Annick  
20 - 21 juin : ..... M. JULIEN Patrick  
27 - 28 juin : ..... M. LEFEVRE Régis

## Repas des Anciens au Palais de la Danse

Le CCAS a organisé le repas des Anciens le mardi 24 mars.

L'ambiance y fut festive comme les autres années.



Une idée de sortie  
pour le week-end des 4-5 avril

**Histoire & Terroir**

Salon organisé par  
Mémoire du Canton de St-Simon  
&  
Généalogie Aisne

Le samedi 4 avril 2009 de 14 h à 18 h  
Le dimanche 5 avril 2009 de 10 h à 18 h

Pôle communautaire  
02440 CLASTRES

Société historique	Département de cartes postales
Office de tourisme de St-Simon	Restaurants
Associations locales	Bibliothèque de terroir
Religieux	Généalogie
Educative	Conférences



### NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Une marche, dans Flavy-le-Martel, est organisée le  
**Samedi 18 Avril après-midi**  
pour ramasser les déchets « errants » dans notre commune.

Petits et grands, venez nombreux nous rejoindre pour nous aider à rendre nos rues plus propres.

Nous comptons sur votre participation et nous vous invitons à vous inscrire auprès de la mairie.

## MANIFESTATIONS CULTURELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Dans le cadre de Mai'lodies

**dimanche 3 mai** : apéritif concert à partir de 11 heures, salle des fêtes de Cugny

**jeudi 7 mai** : concert de Gospel à l'église de Tugny et Pont

**dimanche 10 mai** : concert des professeurs de l'école de musique communautaire à la salle des fêtes de Saint-Simon

**dimanche 17 mai** : audition de l'école de musique au pôle communautaire de Clastres

### Autres manifestations culturelles

**mercredi 27 mai** : remise de livres aux bibliothèques de la communauté au pôle communautaire de Clastres

**mercredi 24 juin** : portes ouvertes à l'école de musique au pôle communautaire à Clastres, à 18 heures, remise des diplômes aux élèves

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, téléphoner à la C32S : n° 03 23 63 36 51**